

# Projet d'ordre du jour

## Mercredi 12 octobre 2022

- 09h00                    **54-1 Mots de bienvenue de la Présidente et adoption de l'ordre du jour**  
*Document du CA 54-1-A Projet d'ordre du jour*  
*Document du CA 54-1-B Liste des participants à la réunion du Conseil d'administration*
- 09h10                    **Discours d'ouverture de la secrétaire d'État au MAE, Mme Bjørg SANDKJÆR**
- 09h20                    **Progrès dans la mise en œuvre de l'ITIE : Rapport des coordonnateurs nationaux**  
*Compte-rendu par les coordonnateurs nationaux de l'ITIE*
- 10h10                    **54-2 Rapport du Secrétariat**  
*Document du CA 54-2-A Rapport d'avancement de la mise en œuvre*  
*Document du CA 54-2-B Rapport d'avancement de la sensibilisation*
- 11h00                    **Pause**
- 11h30                    **54-2 Rapport du Secrétariat (suite)**  
*Conclusions et recommandations de l'évaluation indépendante – pour information*  
*Compte-rendu par l'équipe d'évaluation indépendante*
- 12h30                    **Déjeuner**
- 13h30                    **54-3 Rapport du Comité de Mise en œuvre**  
*Document du CA 54-3-A Mise à jour sur les améliorations à la Norme ITIE*  
*Document du CA 54-3-B Pays en proie à une instabilité politique ou à un conflit*  
*Document du CA 54-3-C Mise à jour sur la mise en œuvre de l'ITIE aux Philippines*
- 15h00                    **54-4 Rapport du Comité de Validation**  
*Document du CA 54-4 Rapport du Comité de Validation, doit inclure les pays suivants : Tchad, Malawi, Mongolie, Sierra Leone – pour décision ; République démocratique du Congo (RDC), Mali et révisions du calendrier de Validation – pour discussion*

- 16h00            **Fin de la séance**
- 18h30            **Réception ITIE**

## Jeudi 13 octobre 2022

- 09h00            **54-4 Rapport du Comité de Validation (suite)**  
*Document du CA 54-4 Rapport du Comité de Validation*
- 10h00            **54-5 Rapport du Comité de Gouvernance et de Supervision**  
*Document du CA 54-5-A Nomination à la présidence de l'ITIE 2023-2026*  
*Document du CA 54-5-B Examen de la politique relative aux observateurs des comités de l'ITIE*  
*Document du CA 54-5-C Examen du Code de conduite de l'Association ITIE*  
*Document du CA 54-5-D Révision des indicateurs clés de performance (KPI) de l'ITIE*
- 11h15            **Pause**
- 11h45            **54-5 Rapport du Comité de Gouvernance et de Supervision (suite)**  
*Document du CA 54-5-E Projet de Plan de travail 2023 du Secrétariat international*  
*Présentation conjointe des présidents des Comité de Gouvernance et de Supervision et Comité des Finances*
- 12h30            **Déjeuner**
- 13h30            **54-6 Rapport du Comité des Finances**  
*Document du CA 54-6 Comptes ITIE du deuxième trimestre et prévisions du troisième trimestre 2022*
- 14h00            **54-7 Rapport de la Banque mondiale**  
*Aperçu des activités en cours de l'EGPS en soutien à la mise en œuvre de l'ITIE*
- 14h30            **54-8 Questions diverses**  
*Prochaines réunions du Conseil d'administration*
- 14h40            **Séance à huis clos** (uniquement pour les membres et les suppléants du Conseil d'administration)
- 15h00            **Clôture**

## Résumé des actions des réunions antérieures du Conseil d'administration

Point à l'ordre du jour	Action	Statut
<b>Points d'action de la 53<sup>e</sup> réunion du Conseil d'administration, Bruxelles</b>		
53-2-A	Le Secrétariat doit mettre à jour le rapport d'avancement de la mise en œuvre.	Complété
53-2-A	Le Secrétariat doit fournir une analyse des enseignements tirés des divulgations systématiques.	En cours
53-2-B	Le Secrétariat doit mettre à jour la stratégie de sensibilisation.	Complété
53-3	Le Secrétariat doit assurer le suivi de la recommandation sur la création du Groupe de travail sur les améliorations à la Norme ITIE.	Complété
53-3	Le Comité de mise en œuvre devra examiner le document en consultation avec le Comité de Réponse Rapide et proposer un document révisé qui sera examiné par le Conseil d'administration.	En cours
53-5	La présidente communiquera par écrit la décision du Conseil d'administration au gouvernement angolais.	Complété
53-6-A	Le président doit écrire aux gouvernements de l'Argentine, du Liberia et du Mexique pour les informer de la décision du Conseil d'administration.	Complété
53-6-A	Le Secrétariat publiera les résultats de la Validation de l'Argentine, du Liberia et du Mexique, y compris la documentation à l'appui.	Complété
53-6-B	Le Secrétariat doit publier les améliorations approuvées au guide, à la procédure et aux modèles de Validation sur le site Internet de l'ITIE.	Complété
53-6-B	Le groupe de travail sur les améliorations aux Exigences ITIE doit examiner les propositions du groupe de travail sur l'examen de la Validation.	En cours
53-6-B	Le Comité de Mise en œuvre doit fournir des orientations aux groupes multipartites sur la planification, le suivi et l'évaluation des activités liées à leur supervision de l'environnement de participation de la société civile au débat public sur la gouvernance des ressources naturelles.	En cours
53-7	Le Secrétariat doit diffuser le procès-verbal de la réunion extraordinaire des membres.	Complété
53-8-A	Le Secrétariat doit émettre d'ici le 1 <sup>er</sup> juillet des factures pour 2022 à tous les pays mettant en œuvre l'ITIE avec une date d'échéance fixée au 31 octobre.	Complété
53-9	Le Secrétariat doit communiquer les dates proposées pour la Conférence mondiale par le biais d'un document du Conseil d'administration.	En cours
53-9	Le Secrétariat doit lancer un groupe de travail sur les préparatifs de la Conférence mondiale.	Complété
<b>Points d'action en cours des réunions antérieures du Conseil d'administration</b>		
52-2-A	Le Secrétariat continuera à surveiller la situation dans les contextes politiquement instables et fragiles et il en fera rapport au Conseil d'administration.	En cours
52-2-A	Le Secrétariat assurera la Validation du Mali, avec un examen rapproché de la transparence des octrois de licences sous le régime militaire.	Complété
52-2-A	Le Secrétariat évaluera le niveau de satisfaction à l'Exigence 1 par le Pérou et la présentera au Comité de Mise en œuvre.	Complété
52-2-A	Le Secrétariat envisagera d'étendre à grande échelle les plans de formation sur les implications de la transition énergétique dans ses prochaines activités de renforcement des capacités.	En cours
52-3	En collaboration avec le Groupe de la Banque mondiale, le Secrétariat examinera la manière dont le Conseil d'administration de l'ITIE pourra être mieux informé sur le compte des activités que le Fonds EGPS mène actuellement à l'appui de la mise en œuvre de l'ITIE.	En cours
52-4-B	Le Secrétariat poursuivra le suivi de l'avancement des approches envers la déclaration assouplie et, lors de la réunion de juin 2022 du Conseil d'administration, il présentera à ce dernier un état des lieux des progrès réalisés.	En cours
52-5	Le Comité de Mise en œuvre fera état de l'avancement de la mise en œuvre des mesures correctives liées à l'engagement des parties prenantes aux Philippines lors de la 54 <sup>e</sup> réunion du Conseil d'administration en octobre 2022. À l'occasion de sa 54 <sup>e</sup> réunion, le Conseil d'administration examinera l'application des protections prévues à l'Article 5 du Chapitre 4 de la Norme ITIE dans le cadre de la Validation des Philippines. La prochaine Validation des Philippines commencera dans un délai de 12 mois, le 1 <sup>er</sup> avril 2023.	Complété
52-6	Le Secrétariat tentera de parvenir à un accord avec la Banque mondiale au sujet des informations fournies par le biais du rapport du Groupe de la Banque mondiale au Conseil d'administration de l'ITIE avant les réunions de ce dernier.	En cours

52-7	Le Secrétariat fournira des conseils aux entreprises qui soutiennent l'ITIE concernant l'interprétation des attentes.	En cours
52-7	Le Secrétariat s'attaquera à la prochaine évaluation, préalablement à la Conférence mondiale de 2023.	En cours
51-2-A	Le Secrétariat continuera à assurer un suivi de la situation dans les contextes politiquement instables et fragiles et à en faire rapport au Conseil d'administration.	En cours
51-2-B	Le Secrétariat poursuivra ses efforts de sensibilisation auprès des institutions financières.	En cours
51-7-A	Le Comité de Gouvernance et de Supervision devra soumettre, lors de la 52 <sup>e</sup> réunion du Conseil d'administration en février 2022, des recommandations sur les changements à apporter aux attentes et sur la manière de traiter les cas de non-respect des attentes par une entreprise.	En cours
50-2-A	Le Secrétariat doit surveiller l'évolution de la situation au Tchad, au Mali et au Myanmar, tenir le Conseil d'administration informé et conseiller le Comité de réponse rapide et le Comité de mise en œuvre sur les mesures à prendre au besoin.	En cours
50-4	Le collège des entreprises doit recommander au CGS d'améliorer les progrès réalisés pour répondre aux attentes et de réviser les attentes, afin que le CGS présente des recommandations à la réunion du Conseil d'administration d'octobre.	En cours
50-5	Le Secrétariat doit mettre à jour et perfectionner les documents d'orientation, destinés aux pays mettant en œuvre l'ITIE, portant sur l'assouplissement de la déclaration et les approches alternatives à la déclaration par l'entremise du Comité de mise en œuvre.	En cours
50-8	La prochaine Conférence mondiale de l'ITIE doit se tenir en présentiel en 2023.	En cours
50-8	Le mandat de la présidente actuelle et des membres actuels du Conseil d'administration est prorogé d'un an jusqu'en juin 2023, ce qui nécessite une approbation lors de l'Assemblée générale des membres.	En cours
49-5-C	Le Secrétariat international intégrera les actions qui y sont décrites dans son travail d'appui à la mise en œuvre, de formation et son programme d'élaboration de lignes directrices.	En cours
49-8-A	Chaque collège devra s'assurer que les lignes directrices sont mises à jour et publiées avant la réunion du Conseil d'administration du mois de juin.	En cours
48-2-B	Le Secrétariat international devra renforcer le soutien aux pays mettant en œuvre l'ITIE en matière de collecte de fonds et de mise en œuvre rentable et encourager l'apprentissage par les pairs entre les pays.	En cours
48-2-C	Le Secrétariat international devra apporter son soutien à la Guinée équatoriale dans la préparation d'une nouvelle demande de candidature, le cas échéant, et envisager une éventuelle évaluation de l'espace civique en Guinée équatoriale, avec le soutien des membres du Conseil d'administration et de la société civile, des entreprises et d'autres parties prenantes.	En cours
48-4-A	Le Secrétariat international devra aider les pays mettant en œuvre l'ITIE à adopter les mesures figurant dans le document du Conseil d'administration 48-4-A et encourager des approches innovantes en matière de déclaration.	En cours
48-4-B	Le Secrétariat international devra poursuivre ses efforts de collecte de fonds pour soutenir ses travaux sur la transition énergétique et pour sensibiliser les pays et partenaires intéressés par une mise en œuvre de l'ITIE.	En cours
48-9	Le Secrétariat et le Comité de Réponse Rapide devront suivre de près la situation au Myanmar.	En cours
47-2-B	Le Secrétariat international doit suivre la situation au Mali et en RDC, assurer le contact avec les parties prenantes nationales et soumettre les rapports correspondants au Conseil d'administration.	En cours
47-3	Le GBM doit travailler avec ses bureaux nationaux pour communiquer la disponibilité de l'appui aux financements d'urgence à destination des pays mettant en œuvre l'ITIE.	En cours
47-4-A	Le Secrétariat international doit appliquer les recommandations telles qu'é émises par le Document du Conseil d'administration 47-4-A, notamment pour améliorer les directives destinées aux pays mettant en œuvre l'ITIE et mettre en place un cadre de mesure des résultats.	En cours
46-3	Le Secrétariat international travaillera avec l'équipe EGPS et les chefs d'équipe de projet de la BM afin de fournir un soutien coordonné aux pays mettant en œuvre l'ITIE pour faciliter leur demande de financement au titre de l'EGPS.	En cours
46-4-A	Le Secrétariat international communiquera les décisions du Conseil d'administration aux pays concernés en termes positifs, en reconnaissant en particulier les efforts déployés par ces derniers pour satisfaire aux Exigences de l'ITIE.	En cours
46-7	Il est demandé aux coordonnateurs de recueillir les observations de leur collège respectif sur la mise à jour et l'application des lignes directrices relatives aux collèges comme suite à l'Assemblée générale des membres de l'ITIE.	En cours

45-2-A	Le Secrétariat devra actualiser les estimations budgétaires pour les activités liées à la propriété effective dans les pays et les communiquer au Conseil d'administration pour information.		En cours
43-2-B	Le Secrétariat international réunira les partenaires au développement dans les principaux pays confrontés à une baisse des contributions.		En cours
41-4-A	L'ITIE doit déployer des efforts ciblés en faveur de la transparence des entreprises d'État afin de travailler plus étroitement avec celles-ci en vue d'améliorer leurs divulgations dans les pays de l'ITIE et au-delà. Les efforts seront entrepris en étroite collaboration avec des partenaires clés et dépendront de la demande et des fonds disponibles.		En cours
41-4-B	Le Conseil d'administration continuera à aider les pays mettant en œuvre l'ITIE et les entreprises d'État à divulguer systématiquement les informations sur la vente de la part pétrolière, gazière et minérale de l'État, y compris les nouveaux pays rejoignant l'effort.		En cours
41-4-B	Sous réserve des fonds disponibles, le Conseil d'administration continuera à soutenir la transparence du commerce des matières premières au niveau mondial en sensibilisant les gouvernements, les entreprises d'État et les négociants en matières premières.		En cours
<b>Décisions prises par le biais des circulaires du Conseil d'administration après la 52<sup>e</sup> réunion du Conseil d'administration</b>			
BC 322	6.05.2022	Le Conseil d'administration convient des amendements de la phase 1 des Statuts de l'ITIE sur une base de non-objection par le biais de la circulaire 322 du Conseil d'administration. Les amendements recommandés pour la phase 1 seront proposés pour approbation lors de l'Assemblée générale de l'ITIE 2022 qui aura lieu le 10 juin.	
BC 323	2.06.2022	L'Équateur peut prétendre à une prorogation de l'échéance de rapportage pour les exercices fiscaux 2019 et 2020. La décision complète du Conseil d'administration est disponible <a href="#">ici</a> .	
BC 323	2.06.2022	Le Mexique peut prétendre à une prorogation de l'échéance de rapportage pour l'exercice fiscal 2019. La décision complète du Conseil d'administration est disponible <a href="#">ici</a> .	
BC 323	2.06.2022	Le Suriname ne peut pas prétendre à une prorogation de l'échéance de rapportage pour les exercices fiscaux 2018 et 2019. La décision complète du Conseil d'administration est disponible <a href="#">ici</a> .	
BC 323	2.06.2022	Trinité-et-Tobago peut prétendre à une prorogation de l'échéance de rapportage pour les exercices fiscaux 2019 et 2019-2020 et de l'échéance de Validation. La décision complète du Conseil d'administration est disponible <a href="#">ici</a> .	
BC 323	2.06.2022	Le Conseil d'administration réaffirme la suspension temporaire du Pérou en raison de manquements importants liés à l'engagement du gouvernement, à la gouvernance du Groupe multipartite et au plan de travail. La décision complète du Conseil d'administration est disponible <a href="#">ici</a> .	
BC 323	2.06.2022	Nick COTTS, vice-président, Développement durable et Relations extérieures chez Newmont Mining succède à Carlos ARANDA comme membre suppléant du Conseil d'administration. La décision complète du Conseil d'administration est disponible <a href="#">ici</a> .	
BC 324	6.07.2022	Le Tadjikistan peut prétendre à une prorogation de ses échéances de rapportage et de Validation. Son Rapport 2019-2021 est attendu en juin 2023 et sa prochaine Validation, visant à évaluer l'Exigence 1, est prévue de commencer en janvier 2023. La décision complète du Conseil d'administration est disponible <a href="#">ici</a> .	
BC 324	6.07.2022	Le Conseil d'administration convient d'une clarification des exigences de rapportage environnemental de l'ITIE. La décision complète du Conseil d'administration est disponible <a href="#">ici</a> .	
BC 325	21.07.2022	Le procès-verbal de la 53 <sup>e</sup> réunion du Conseil d'administration est approuvé en date du 28 juillet. La décision complète du Conseil d'administration est disponible <a href="#">ici</a> .	
BC 326	11.08.2022	Carl WATSON succède à l'ancien membre du Conseil d'administration Kimberly HARRINGTON en tant que membre du Conseil d'administration représentant le sous-collège des pays de soutien. La décision complète du Conseil d'administration est disponible <a href="#">ici</a> .	
BC 326	11.08.2022	Mike ANDERSON succède à Matt GOBUSH en tant que membre suppléant du Conseil d'administration représentant les entreprises de soutien, Matt GOBUSH occupant le siège de membre à part entière du Conseil d'administration pour le sous-collège pétrolier et gazier. La décision complète du Conseil d'administration est disponible <a href="#">ici</a> .	
BC 327	16.09.2022	Viktorii GNATOVSKA, directrice de la Direction de la formation des politiques d'efficacité énergétique et des ressources au ministère de l'Énergie de l'Ukraine, succède à Ruslan BAIMISHEV en tant que membre du Conseil d'administration. La décision complète du Conseil d'administration est disponible <a href="#">ici</a> .	
BC 327	16.09.2022	Diana KAISY, membre du Comité consultatif de l'Initiative libanaise pour le pétrole et le gaz (LOGI), succède à Cielo MAGNO-GATMAYTAN en tant que membre du Conseil d'administration. La décision complète du Conseil d'administration est disponible <a href="#">ici</a> .	